



Paris, le 8 septembre 2022

A l'attention de
Cédric Bourillet Directeur Général de la Prévention des Risques

Prenant l'exemple des administrations qui, actuellement, ne cessent d'interroger l'ensemble des agents via des questionnaires « qualité de vie au travail », Solidaires IDD a interrogé les agents techniques à statut « finances-industrie » du réseau des DREAL/DGPR, occupés aux missions de l'inspection des installations classées, spécifiquement sur leur environnement de travail, leur relation au travail et sur un certain nombre d'éléments. Cette restriction d'envoi du questionnaire aux agents « finances-industrie » s'explique car il est, en effet, toujours difficile de concevoir des listes de diffusion dont le dénominateur commun est l'activité professionnelle. Il n'a donc pas été possible d'adresser ce questionnaire aux nombreux agents techniques TSDD et ITPE ou administratifs, voire contractuels, en poste dans cette activité.

L'objet de ce courrier est de vous donner à lire les avis compilés de ces agents techniques de votre réseau lesquels constituent l'essentiel des « forces » de l'IIC et d'en espérer quelques réponses autres qu'une seule prise en compte laconique de ceux-ci.

Ce sont donc, 195 IIM et 85 TSEI, tous grades confondus, qui ont répondu au questionnaire « ICPE ». À une écrasante majorité, ce sont des agents du réseau des DREAL qui ont répondu au questionnaire puisque seulement 8 agents du MTE y ont répondu.

Notons tout d'abord les réponses que l'on peut qualifier de positives quant à la gestion de l'activité et qui sont en faible nombre par rapport aux réponses apportées par les agents du réseau de la métrologie ou du développement économique et de l'ASN, autres grands employeurs de ces deux corps :

- 65 % sont satisfaits du contenu de leur travail,
- suite aux modifications réglementaires et réorganisations diverses, 46 % estiment ne pas perdre la main, ni plus, ni moins qu'avant les modifications quant au traitement des dossiers et 33 % n'estiment pas perdre la main.

Viennent ensuite les avis qui devraient appeler une réponse de votre part :

- **66 % envisagent de quitter le réseau des ICPE, ce chiffre traduit le malaise régnant au sein de l'inspection,**
- **un chiffre alarmant : 68 % des agents de l'activité ICPE s'estiment stressés,**
- s'il fallait ne donner qu'une cause de leur stress:
 - 38 % indiquent l'augmentation de la charge de travail,
 - 33 % rappellent les modifications d'ordre réglementaire et organisationnel,
 - 8 % ne l'imputent qu'à leur hiérarchie, preuve que le stress est plus dû aux N+4, N+5 qu'à la hiérarchie de proximité,
 - cette autre question a été l'occasion pour les agents de confirmer leur stress professionnel puisqu'ils n'étaient que 11 % à ne pas se déclarer stressés.
- 47 % ne respectent pas le droit à la déconnexion,
- Pour une question à choix multiple, un remarquable équilibre en ce qui concerne les regrets quant aux dernières réformes de l'IC :
 - 21 % des agents regrettent les récentes modifications du processus d'inspection,
 - 21 % le cas par cas,
 - 20 % l'objectif d'augmentation de + 50 % du nombre d'inspections.
 - 32 % l'autorisation et l'autorité environnementale.

- **72 % indiquent ne pas être certain d'atteindre l'objectif que vous leur avez assigné de + 50 %.**
- Quant à la question à choix multiple sur les causes de l'augmentation de la charge de travail :
 - **90 % des agents lient l'augmentation de leur charge de travail à la complexification des procédures réglementaires,**
 - 49 % l'imputent à une trop grande rapidité qu'il leur est demandé pour respecter le nombre de jours alloués par inspection/instruction,
 - 40 % lient leurs difficultés aux fonctionnements difficiles entre les services.
- parmi les chapitres développés dans le plan pluriannuel, 58 % estiment que la simplification et la priorisation de l'action de l'inspection sont les chapitres qui leur paraissent le moins mis en œuvre.

Viennent ensuite des remarques générales et qui concernent plus spécifiquement les directeurs de DREAL/DRIEAT/DEAL :

- Dans une question à choix multiple, 57 % des agents estiment que le télétravail a conduit à une amélioration de leur qualité de vie, 30 % travaillent plus qu'avant et 31 % estiment que l'autre aspect marquant est une absence de séparation entre la vie professionnelle et la vie privée.
- 38 % estiment que le sujet de la parité, dont l'appréciation tient beaucoup du genre de la personne qui répond, est une question prise en compte par les services. Un pourcentage qui doit être pondéré en constatant que 39 % des agents ne se sont pas prononcés.
- 48 % des agents estiment que l'avènement du télétravail depuis la crise sanitaire et sa pérennisation n'ont pas abouti à une quelconque action de la part de l'administration pour éviter le débordement de la sphère professionnelle sur la sphère privée. 42 % ont noté que des actions en faveur du droit à la déconnexion ont, tout de même, été lancées. Le reste des agents sur cette question, soit 10 %, ont eu un jugement sévère pour l'administration indiquant que celle-ci avait une démarche contraire à ce droit.
- 59 % estiment que le suivi de la carrière est le point dont leur employeur de proximité est le moins soucieux, suivi par les conditions de travail pour 21 % des agents,
- **82,5 % estiment être renseignés par les OS sur les questions de vie professionnelle (mobilité, promotion, situation) plutôt que par l'administration ; un pourcentage qui traduit l'avis que les agents portent aux RH de proximité.**

Voilà quelques éléments, sur lesquels SOLIDAIRES IDD vous propose, M. Bourillet, d'échanger lors d'une visioconférence que nous pourrions organiser.



Pour SOLIDAIRES IDD
Dominique RUMEAU